



Observatoire de l'*im*prévoyance

Révéler les carences de couverture prévoyance
et mesurer leurs conséquences sur le quotidien
des Français

www.groupe-vyv.fr

G R O U P E
vyv

L'Observatoire de l'imprévoyance

24% des Français se sentent bien protégés en matière de prévoyance alors qu'ils ne sont en réalité pas couverts par un contrat. C'est l'un des constats de l'enquête 2020

de l'Observatoire de l'imprévoyance Groupe VYV-Ipsos. Beaucoup de Français attendent d'être confrontés à une situation difficile voire tragique : incapacité à travailler, perte de revenus, invalidité, décès,... pour mettre en œuvre les dispositions et les protections nécessaires.

Véritable espace d'étude, d'échanges et de débats, l'Observatoire de l'imprévoyance a été créé par le Groupe VYV, ses mutuelles et Mutex (sa filiale prévoyance) pour révéler les carences de couverture prévoyance et mesurer leurs conséquences sur le quotidien des Français.

Le Groupe VYV a missionné l'Observatoire de l'imprévoyance pour :

- observer et analyser les carences de couverture prévoyance en France et leurs conséquences ;
- donner de la visibilité à cette problématique sociétale, interpeller les pouvoirs publics, faire évoluer les consciences et créer le débat ;
- apporter des éclairages pour permettre au groupe et à ses composantes d'agir et ainsi contribuer activement à l'amélioration de la couverture prévoyance en France.

L'Observatoire va travailler chaque année des angles différents, pour proposer une vision globale de cette imprévoyance.

Il souhaite apporter une vision croisée par l'apport d'experts variés (sociologues, économistes, philosophes, ...) pour appréhender les grands enjeux de la protection des Français.

Cette année, l'Observatoire est parti d'une démarche alliant approches macro-économique et individuelle.

- Au niveau macro-économique, il a mené ses travaux afin d'évaluer le coût de l'imprévoyance en France et de pouvoir observer son évolution dans le temps, en s'associant à des économistes, des actuaires et des statisticiens.
- Au niveau individuel, des travaux sont en cours de finalisation pour permettre aux Français de mesurer leur vulnérabilité face aux grands risques portés par la prévoyance et les sensibiliser à l'importance de cette protection pour eux et leur famille.

En créant l'Observatoire de l'imprévoyance, le Groupe VYV, premier acteur mutualiste de santé et de protection sociale en France, souhaite aussi libérer la parole autour de la question sociétale de l'imprévoyance et apporter des réponses solidaires et innovantes aux enjeux de la protection sociale.

Le coût de l'imprévoyance : une prise de conscience nécessaire

Certains événements graves (accident, maladie, décès...) bousculent la vie des Français et peuvent entraîner une perte de revenus et un manque de ressources. Ces lourdes conséquences financières ne leur permettent plus de faire face aux dépenses courantes et ont un impact considérable pour eux et leur famille.

Au terme des travaux menés sur la base des prestations non versées par défaut de couverture de prévoyance complémentaire,

l'Observatoire de l'imprévoyance estime le coût de l'imprévoyance à 12 milliards d'euros en France en 2019.

Par définition, pour une année donnée, le coût de l'imprévoyance correspond à la charge financière que subissent les ménages à la suite d'un accident de vie, en raison d'une faible couverture de protection sociale complémentaire ou de son absence totale.

Détail du coût de l'imprévoyance

Pour calculer ce coût, l'Observatoire a considéré :

- une couverture étendue à l'ensemble de la population active et des garanties pour les enfants en situation de handicap, les personnes dépendantes, les aidants familiaux qui s'occupent d'un proche en situation de dépendance ;
- un niveau de couverture raisonnable qui, avec les couvertures de Sécurité sociale, permettent aux familles de maintenir ou de reconstituer un revenu satisfaisant.

Les garanties d'assurance de personnes obligatoires ou généralisées comme les assurances emprunteurs ou les assurances santé sont exclues des travaux, tout comme les assurances qui couvrent un risque certain (obsèques).

	Actifs			Inactifs			Total
	Salariés	Fonctionnaires	TNS	Chômeurs	Enfants	Retraités	
Décès	584 955 000 €	596 886 000 €	819 590 000 €	173 145 000 €			2 174 576 000 €
Incapacité de travail	535 092 000 €	267 924 000 €	392 378 000 €	262 763 000 €			1 458 157 000 €
Invalidité	383 562 000 €	430 601 000 €	97 680 000 €	245 652 000 €			1 157 495 000 €
Complément retraite suite à invalidité		2 002 763 000 €					2 002 763 000 €
Dépendance						2 121 360 000 €	2 121 360 000 €
Handicap (enfant)					1 800 000 000 €		1 800 000 000 €
Aide aux aidants	618 210 000 €	190 943 000 €	103 592 000 €	83 742 000 €		385 000 000 €	1 381 487 000 €
Imprévoyance	2 121 820 000 €	3 489 117 000 €	1 413 239 000 €	765 303 000 €	1 800 000 000 €	2 506 360 000 €	12 095 839 000 €

Les risques liés à l'imprévoyance

Six risques majeurs couverts par la prévoyance sont pris en compte :

- Décès
- Incapacité de travail
- Invalidité
- Dépendance
- Handicap de l'enfant
- Aïdance

40% de la population française est dans le déni face à l'éventuelle survenance de risques, c'est ce que révèle l'enquête 2020 de l'Observatoire de l'imprévoyance Groupe VYV-Ipsos réalisée auprès d'un échantillon de 3000 Français en décembre 2020.



La prévoyance : un sujet de société

Parfois inaccessible, la prévoyance est un sujet tabou et complexe pour beaucoup de Français. Pourtant, l'imprévoyance affecte tout un chacun.

L'Enquête 2020 de l'Observatoire de l'imprévoyance Groupe VYV - Ipsos révèle que **65% des Français se sentent préoccupés par au moins un sujet « prévoyance »** :

- Aide à une personne âgée ou handicapée : 36%
- Arrêt de travail supérieur à 3 mois : 30%
- Perte de revenus liés à un décès : 38%
- Incapacité de travail ou invalidité permanente : 37%
- Perte d'autonomie : 48%

Selon la même enquête, **41% des Français affirment avoir rencontré au moins un aléa lié à la prévoyance au cours de leur vie.**

Cette enquête révèle également un véritable sentiment d'insécurité. Ainsi, **73% des Français se sentent mal protégés**, et cette perception est d'autant plus forte chez les populations les plus fragiles.

La prévoyance du Groupe VYV en chiffres

La prévoyance constitue, après la santé, la deuxième activité du groupe, notamment dans la couverture des risques décès, incapacité, invalidité et dépendance.

Avec plus de 1,7 milliard d'euros de chiffre d'affaires assuré et/ou distribué, le Groupe VYV est le 4^e opérateur français en prévoyance et le 1^{er} opérateur français en assurance dépendance.

Ces chiffres ont été communiqués à l'Argus de l'assurance en 2020 et sont rapportés à l'activité 2019 du groupe.

- **5,4 millions de personnes protégées** à fin 2019
- **3,1 millions de contrats de prévoyance en individuel** à fin 2019

Zoom sur l'évènement de l'observatoire de l'imprévoyance

Le 25 mars dernier, dans le cadre du lancement de l'Observatoire de l'imprévoyance, le Groupe VYV, en partenariat avec Les Échos, a organisé une conférence-débat sur les conséquences financières et sociales de l'imprévoyance.

Dans notre société, la fracture sociale augmente et préoccupe bon nombre de décideurs et de citoyens, y compris le Groupe VYV, qui a pour ambition d'accompagner chaque individu face aux aléas de la vie pour ne pas creuser cette fracture.

« Avec l'Observatoire de l'imprévoyance, on a créé des concepts, une méthode, qui permettent de mettre en équation, et donc en débat, des drames individuels et humains, vécus par tout un chacun, dans l'expérience du besoin de prévoyance »

Catherine Touvrey, directrice générale d'Harmonie Mutuelle et membre de la direction générale du Groupe VYV

L'organisation de cet évènement visait deux objectifs :

- éclairer sur le coût de l'imprévoyance, ses enjeux et réduire les angles morts dans l'appréhension de la prévoyance pour que l'imprévoyance devienne un réel sujet de débat ;
- soulever le paradoxe qui veut qu'aujourd'hui **40 % des Français ne se sentent pas concernés par le sujet** alors qu'il engendre les situations les plus émotionnelles qu'on connaisse en termes d'assurance et changer d'angle en passant de la prévoyance à l'imprévoyance, pour favoriser la prise de conscience.

Les différents intervenants ont mis en avant plusieurs enjeux clefs concernant la prévoyance.

MARS
2021

Le programme de l'évènement

Introduite par **Catherine Touvrey**, directrice assurance et protection financière du Groupe VYV et directrice générale d'Harmonie Mutuelle, la conférence a débuté par l'intervention de **François-Xavier Albouy**, économiste, qui a présenté l'Observatoire de l'imprévoyance du Groupe VYV et la démarche pour calculer le coût de l'imprévoyance.

Arnaud Chneiweiss, médiateur de l'assurance, et **Pierre-Charles Pradier**, maître de conférences à l'université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne sont ensuite intervenus pour réagir sur la création de l'Observatoire et apporter leur éclairage sur cet enjeu majeur qu'est l'imprévoyance.

Une table ronde sur le thème de « L'accessibilité aux droits à la prévoyance » a réuni **Serge Brichet**, président de la Mutualité Fonction Publique ; **Pascale Ernst**, avocate en droit de la retraite et de la prévoyance ; **Catherine Rouchon**, directrice générale de Mutex ; et **Benoît Serre**, vice-président délégué de l'association nationale des DRH (ANDRH).

En conclusion, **Catherine Touvrey s'est félicitée de la création de l'Observatoire de l'imprévoyance qui permet de mettre en débat le besoin de prévoyance, en adéquation avec des situations réellement vécues.**



Le paysage de la couverture de la prévoyance est très contrasté

Les situations sont très différentes d'une catégorie sociale à l'autre :

- les cadres sont bien protégés avec des contrats de prévoyance de bon niveau ;
- un fonctionnaire qui aura par malheur un accident en début de carrière, touchera après 3 à 5 ans une retraite pour invalidité fortement minorée qui le suivra sa vie entière ;
- les travailleurs non-salariés, certaines professions libérales... sont des professions mal couvertes et ont des problèmes pour trouver des garanties. Seul 1 TNS sur 2 est protégé ;
- encore 15 % de salariés du privé n'ont pas de prévoyance (notamment au sein de TPE) ;
- les auto-entrepreneurs ne sont pas couverts.

Une France imprévoyante ?

Le coût de l'imprévoyance représente quant à lui, près du tiers du marché de la prévoyance (prestations non versées par manque ou absence de couverture prévoyance complémentaire). Il est estimé par l'Observatoire de l'imprévoyance à **12 milliards d'euros (en 2019), pour un marché de 30 milliards.**

Généralisé à l'ensemble de la population, le coût d'une prévoyance complète serait de l'ordre d'une quinzaine d'euros par mois et par personne.

Le Groupe VYV souhaite sensibiliser sur les conséquences de l'imprévoyance et éclairer sur les préjugés. Sur le sujet, encore beaucoup de Français pensent trop souvent : « cela ne me concerne pas », « c'est trop cher pour moi », « je suis trop jeune ».

« Par principe, la prévoyance regroupe tout ce qui est imprévisible. C'est une garantie qui est oubliée car elle est incluse dans les garanties collectives. Tout le monde connaît son assurance santé, sa mutuelle mais personne ne connaît sa prévoyance. La prévoyance est le « parent pauvre » de la protection sociale alors que son rôle est essentiel. »

François-Xavier Albouy,
économiste

« L'assureur indique que l'individu est couvert en cas d'accident. Mais que signifie « accident » ? Le vocabulaire utilisé peut être source d'incompréhension. »

Arnaud Chneiwess,
médiateur de l'assurance

« Lorsque l'on regarde comment on parle de prévoyance sur le net, on constate qu'en fait on en parle très peu. La prévoyance est un sujet tabou. Et on n'aime pas évoquer les sujets qui font peur. En France, peut-être par notre côté latin : on a peur que ça nous porte la poisse si on en parle ! »

Catherine Rouchon,
directrice générale
de Mutex Groupe VYV

« Il faut qu'on puisse réussir en prévoyance ce qu'on a fait en santé, c'est-à-dire ne laisser personne sur le carreau, en créant des socles de couverture minimum et des renforts pour ceux qui en ont le besoin ou la possibilité. »

Catherine Rouchon,
directrice générale
de Mutex Groupe VYV

« Il y a une vraie volonté des partenaires sociaux (employeurs ou salariés d'ailleurs) d'aller en ce sens d'un compte personnel de prévoyance. »

Benoît Serre, vice-président
délégué de l'association
nationale des DRH (ANDRH)

« La portabilité actuelle n'est pas suffisante. Mais aujourd'hui, l'accès aux droits de portabilité en prévoyance n'est pas non plus suffisamment activé par méconnaissance du sujet. Nous devons faire un effort pour diffuser l'information et faciliter l'accès qui est trop faible aujourd'hui. »

Catherine Rouchon,
directrice générale
de Mutex Groupe VYV

L'accessibilité aux droits doit être améliorée

Pour améliorer l'accessibilité aux droits à la prévoyance, pour mieux protéger les Français tout au long de leur vie, trois pistes ont été évoquées :

1. La mise en place d'un ANI de la prévoyance

À l'instar de l'obligation de couverture en santé des salariés, cet Accord national interprofessionnel (ANI) généraliserait la couverture des salariés en prévoyance en la rendant obligatoire.

2. La création d'un compte personnel de prévoyance

On part ici de l'idée que les droits doivent s'attacher à la personne et non à son statut. Sur le même modèle que le compte individuel de formation, le compte personnel de prévoyance suivrait l'individu tout au long de sa vie professionnelle, et ce quel que soit son statut. Ce scénario semble réalisable à moyen terme.

3. La portabilité doit se renforcer

La portabilité permet au salarié qui quitte une entreprise de conserver sa couverture santé et prévoyance pendant un an maximum. Mais cet avantage social peut présenter des failles et être source de disparités.

D'abord par manque d'information (la portabilité, surtout en prévoyance, est très peu activée car méconnue), mais aussi selon les situations puisque l'on sait par exemple qu'en période de crise, il faut compter en moyenne 13 mois pour retrouver un emploi. Autre exemple, les seniors sont nombreux à ne pas retrouver d'emploi après leur départ d'une entreprise.



À propos du Groupe VYV

Le Groupe VYV est le 1^{er} acteur mutualiste de santé et de protection sociale en France. Autour de ses 4 métiers (Mutuelle et assurance, Services et assistance, Soins et accompagnement, Habitat et logement social), le Groupe VYV développe des offres complètes et personnalisées pour accompagner et protéger tous les individus tout au long de la vie.

Pour aller plus loin dans l'accompagnement, le Groupe Arcade-VYV, nouveau pilier du Groupe VYV, propose un dispositif inédit visant à promouvoir le logement comme un vrai déterminant de santé. Le Groupe Arcade-VYV est le 4^e bailleur social de France, par la taille de son parc HLM qui représente 200 000 logements, 5 500 logements construits par an et 681 établissements adaptés aux publics spécifiques.

Créé en 2017, le Groupe VYV œuvre au quotidien pour être utile à tous et à chacun. L'ensemble des composantes du groupe protège 11 millions de personnes au sein de son écosystème et propose des solutions adaptées à plus de 114 000 employeurs publics et privés.

Le chiffre d'affaires du groupe, intégrant une évaluation du chiffre d'affaires des entités de l'UGM VYV Coopération, est d'environ 10 milliards d'euros ; sur le seul périmètre combiné du Groupe VYV, le chiffre d'affaires est de 9,5 milliards d'euros. Acteur engagé, avec 10 000 élus dont près de 2 600 délégués, le Groupe VYV innove et anticipe pour construire une société plus équitable et socialement responsable.

A propos de VYV³, l'offre de soins et d'accompagnement :

Au sein du Groupe VYV, l'offre de soins et accompagnement (VYV³) a pour ambition de développer une offre de soins de qualité, socialement performante et innovante, au plus près des territoires. Elle rassemble différents métiers autour de plusieurs pôles : les soins, les produits et services, l'accompagnement. Avec 1 400 établissements de soins et de services en France, VYV³ compte 30 000 collaborateurs et 1 700 élus. Son chiffre d'affaires est de 1,9 milliard d'euros (1,8 milliard d'euros en vision contributif groupe).

www.groupe-vyv.fr



À propos de Mutex

Mutex est une société d'assurance spécialisée en prévoyance et épargne retraite, qui conçoit des produits et solutions en marque blanche pour que ses partenaires mutualistes, tel que le Groupe VYV et de nombreuses mutuelles indépendantes, les distribuent sous leur propre marque à plus de 3 millions d'adhérents et à plus de 50 000 entreprises.

Mutex accompagne ses mutuelles partenaires dans leur stratégie de développement et de multi-équipement, en leur offrant une gamme de produits et services d'assurance, venant compléter leurs offres santé, et, qui s'adressent à tous les publics (particuliers, professionnels et entreprises, branches professionnelles ou structures du monde de l'économie sociale).

www.mutex.fr





GR O U P E
vyv

Entrepreneur du
mieux-vivre



Groupe VYV, Union Mutualiste de Groupe soumise aux dispositions du Code de la mutualité, n° Siren 532661832, n° LEI 5695006R1LL4U62.
Siège social : Tour Montparnasse - 35, avenue du Maine - BP 25 - 75755 Paris Cedex 15. DirCom/Agence interne de communication - 03/21 - © Gettyimages

0140-0221

Document imprimé en France

